



Entre-Sambre-et-Meuse

OPÉRATION de DÉVELOPPEMENT RuRaL à HaSTiÈRE

PV de la réunion de la CLDR - le 21/06/2022

Présents :

- Monsieur Bultot C., Bourgmestre-Président de la CLDR
- Monsieur De Rycke F., Echevin, membre de la CLDR
- Mesdames et Messieurs De Middelaer M., Herbecq M., Marbehant C., Pairon A., Aigret M., De Middelaer G., Guillaume J., Dekoninck C., membres de la CLDR
- Monsieur Minguet S., agent communal, agent-relais pour l'ODR
- Madame Wauthier F., service urbanisme, agent-relais pour l'appel à projet BiodiverCité
- Mesdames Bachy M. et Sente A., agents de développement à la FRW

Excusés :

- Madame Casteleyn J., Echevine, membre de la CLDR
- Messieurs Boulanger J., Bultot W., Porignaux J. et Prumont F. membres de la CLDR

Principaux acronymes utilisés :

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

FRW = Fondation Royale de Wallonie.

DGO3 = Direction Opérationnelle du SPW, compétente en matière de DR.

ROI= Règlement d'Ordre Intérieur

Ordre du jour :

La soirée s'est déroulée en 3 temps :

- 1) **18h30 - Réunion plénière de la CLDR :**
 1. Introduction : accueil, approbation du PV de la réunion du 02.03.2020 (envoyé le 08.04.2021) et démission d'un membre à acter
 2. Etat d'avancement du projet « Maison de village et abords, à Hermeton »
 3. Remise de 2 documents qui pourront être commentés lors de la prochaine réunion :
 - Nouveau modèle de ROI pour la CLDR (imposé par la Ministre)
 - Rapport annuel (partie 1 : tableau de suivi des projets du PCDR et partie 4 : rapport d'activités /bilan de la CLDR)
- 2) **19h00 - Réunion publique d'informations sur l'Appel à Projets BiodiverCité :**
 1. Présentation de ce nouvel appel à projet (pour des actions « nature »)
 2. Projets retenus pour Hastière dans le cadre de l'appel à projets 2021
 3. Projets proposés par Hastière dans le cadre de l'appel à projets 2022
- 3) **20h00 – Visite de terrain à la réserve naturelle Jean Septroux :**

Visualisation des nouveaux aménagements.

Réunion plénière de la CDLR

1. Introduction

Myriam Bachy accueille les membres présents dans la nouvelle Maison rurale hastiénoise (projet du PCDR), qui a été inaugurée officiellement le 10 juin dernier, avec au programme du week-end des 11 et 12 des portes ouvertes et une belle programmation proposée par le Centre culturel.



Les membres de la CDLR peuvent trouver des photos de l'infrastructure et de l'inauguration sur le site web relatif à l'ODR : <https://www.pcdr-hastiere.info/>

Elle leur expose l'ordre du jour de la réunion.

Elle demande aux membres s'ils ont des remarques par rapport au PV de la dernière réunion, qui a eu lieu avant la crise sanitaire. Etant donné qu'aucun commentaire n'est formulé, le PV est approuvé.

La démission de Mr Guy Falisse (de Blaimont) est actée et Myriam Bachy informe les membres du décès de Mr Eddy Dambly (de Hastière-Par-Delà).

2. Etat d'avancement du projet « Maison de village et abords, à Hermeton »

Un projet du PCDR est encore en cours. Il s'agit de la maison de village de Hermeton-sur-Meuse.

Serge Minguet présente un bref historique du dossier et son état d'avancement :

- L'avant-projet avait été présenté à la CDLR il y a déjà quelques années. Celui-ci prévoyait une grande salle (similaire aux salles Les Minouches ou la salle Récréer) mais avec un accent mis sur la dimension « enfants admis », une cuisine, un bar, des salles annexes pour des activités pour les enfants avec équipements adéquats...
- Le projet avait été mis en suspens par la Commune car l'architecte (Inasep) ne pouvait pas mener de front les deux projets du PCDR, à savoir la Maison rurale hastiénoise et la maison de village. Il avait été décidé de se concentrer sur la Maison rurale hastiénoise car cette dernière bénéficiait de fonds européens avec des délais très stricts à respecter.
- Le projet a été approuvé par le Collège et le Conseil communal. Ce dernier vient de lancer l'avis de marché pour la réalisation des travaux, cet avis a été publié ce 21 juin.

L'ouverture des offres est programmée le 2 septembre 2022. L'attribution du marché est donc prévue d'ici la fin de l'année 2022.

- Un avenant temporel et financier a été octroyé par la Ministre en charge du Développement rural, Céline Tellier, au vu de l'augmentation des prix des matériaux au fil des années.
- Les travaux devraient débiter au premier semestre 2023.

A l'issue de cette présentation, plusieurs questions et remarques sont exposées par les membres de la CLDR :

- Comment la Maison de village est-elle implantée par rapport à la route ? Serge Minguet explique via les plans
- Sur le site, seuls les logements de la Dinantaise ont déjà été construits ? oui, en effet
- Combien de temps dureront les travaux ? environ 180 jours ouvrables (à confirmer)
- Le choix des matériaux est-il définitif, quelle teinte pour les briques ? Ceux-ci sont en effet actés du fait du dépôt de la demande de permis d'urbanisme
Pourquoi n'a-t-on pas choisi des teintes de couleur de brique dans les gris, similaires à celles de l'Eglise ?
 - ⇒ **Certaines personnes marquent leurs craintes par rapport à l'intégration du bâtiment dans le contexte bâti actuel, et déplorent que ceci n'ait pas été suffisamment pris en compte pour la Maison rurale hastiénoise (pour rappel, le ton et le type de briques de la Maison rurale ne correspond pas au choix qui avait été discuté et retenu en CLDR, il y a eu une modification en cours de route, due à un problème d'approvisionnement. Lors du chantier ouvert et lors de l'inauguration de l'infrastructure, plusieurs personnes ont fait part de leur déception à ce sujet).**
- Quel type de chauffage est prévu au vu de la crise actuelle ? Chaudière au gaz propane
- Est-il prévu de poser des panneaux photovoltaïques ? Pas pour le moment, ceci pourrait être étudié en fonction de l'orientation du bâtiment. L'enveloppe budgétaire actuelle ne prévoit pas ce type d'installation.
- Qu'est-il prévu en termes de parking ? Un petit parking PMR est prévu à proximité immédiate du bâtiment. Aucun stationnement supplémentaire n'est prévu, le « nouveau » parking près de l'Eglise pouvant être utilisé. On rogne déjà le tournant pour permettre l'emplacement pour vélos.

A l'issue de ces échanges, **Serge Minguet précise qu'il est à la disposition des membres de la CLDR pour leur montrer les plans définitifs et pour répondre à leurs questions plus techniques.**

3. Remise du nouveau ROI et du rapport annuel 2021 (parties 1 et 4)

Deux documents sont distribués aux membres présents :

- Le nouveau ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) imposé par la Ministre à toutes les CLDR de Wallonie. Celui-ci est relativement similaire à l'ancien, les principales nouveautés (quorum lors des votes, etc.) ne concernent pas la CLDR de Hastière étant donné que le PCDR n'est plus valide.

- Le tableau de suivi de projets et le rapport d'activités de la CLDR, issus du rapport annuel 2021 qui a été approuvé par le Conseil communal et envoyé à la DGO3, comme cela est réalisé chaque année.

Les membres sont invités à prendre connaissance de ces documents et pourront faire part de leurs remarques et questionnements lors de la prochaine réunion de la CLDR qui aura lieu probablement à l'automne.

La séance est levée et les citoyens hastiërois sont invités à rejoindre les membres de la CLDR pour la deuxième partie de la réunion (réunion publique, ouverte à l'ensemble des citoyens).

Appel à projets BiodiverCité

1. Présentation de l'appel à projets

L'appel à projet BiodiverCité (informations, subsides, accompagnement) est présenté au moyen d'un montage PPT.

L'appel à projets a été créé en vue de rassembler différents subsides et démarches en faveur de la nature qui existaient déjà (Plan Maya, Plan Communal de Développement de la nature, Combles et Clochers, etc.) et de permettre à l'ensemble des communes wallonnes de bénéficier de subsides pour développer des projets plus impactants pour la nature et la biodiversité.

Le montant des subsides est présenté :



Plusieurs conditions doivent être respectées par la commune pour recevoir le subside :

- Site accessible au public
- Commune propriétaire du terrain ou convention de gestion de 15 ans
- Hors sites de la Région wallonne, cours d'eau navigable et de 1^{ère} catégorie

La Commune doit également s'engager à :

- **Favoriser la dynamique citoyenne et collaborer avec ses citoyens et le secteur associatif** (écoles, mouvements de jeunesse, agriculteurs, chasseurs, naturalistes...)
pour élaborer et réaliser les projets
- **Informier et conscientiser** ses citoyens à l'engagement communal en faveur de la nature **via ses canaux de communication + minimum une réunion annuelle** et si possible des **visites de terrain** (*c'est dans ce cadre que se tiennent la réunion et la visite de terrain de ce soir*)
- **Entretien** et maintenir les **aménagements** sur une période de **15 ans minimum**.

Plusieurs organismes peuvent accompagner la Commune dans cet appel à projets :



La FRW précise que l'appel à projets comporte 9 thématiques, illustrées par les pictogrammes suivants :



Ces thématiques sont ensuite illustrées par des exemples.

Un site web est dédié à BiodiverCité et un vademécum y reprend les postes éligibles. Voici le lien pour y accéder :

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

2. Projets retenus pour Hastière dans le cadre de l'appel à projets 2021

Françoise Wauthier présente les projets retenus pour 2021 :

- **(Végétalisation du cimetière de Agimont (haut) (7.050€)** : depuis quelques années, la Commune mène des travaux de végétalisation de ses cimetières et souhaite que tous les cimetières de l'entité deviennent végétalisés. Cependant, ce projet ne se fera pas cette année car les démarches administratives préalables aux travaux n'ont pu être menées dans les temps. Ce projet a donc été repropocé dans l'appel à projets 2022.)
- **Achat de matériel/panneaux didactiques pour le potager à Hermeton (500€)** : le matériel pourra être également utilisé pour des activités organisées par les écoles ou autres, sur d'autres sites. Il vise à sensibiliser à la biodiversité au potager.
- **Cheminement pédestre entre le centre de Hastière et la réserve naturelle Jean Septroux (1.100€)** : réalisation d'une boucle pédestre balisée par l'Office du tourisme au départ de la place Emile Binet, l'objectif étant de donner une meilleure visibilité à la réserve naturelle. Ce projet est finalisé.

- **Plantation d'essences résilientes, d'une haie et pose d'un panneau didactique à la réserve naturelle Jean Septroux (800€)** : plantation d'une haie de charmes, de 5 arbres, avec installation de plaquettes de détermination des espèces. Ces travaux ont été réalisés par des élèves de l'entité en vue de les sensibiliser à la biodiversité et la préservation de la nature. Un panneau didactique a été placé à l'entrée de la réserve naturelle. Ce projet a été mené en collaboration avec le DNF, le CNB, le Centre culturel, l'Office du Tourisme, le Rotary.
- **Semaine de l'arbre 2022 (2.000€)** : la Commune reçoit 2.000€ pour commander des plants à distribuer aux citoyens (thématique de la haie). Cette distribution aura lieu les 19 et 20 novembre 2022. Des animations nature seront également prévues.

3. Projets proposés par Hastière dans le cadre de l'appel à projets 2022

Un groupe de travail a été constitué pour proposer des projets au Collège. Les personnes invitées à rejoindre ce groupe étaient des personnes participant aux groupes de travail déjà mis en place par l'Office du Tourisme et le centre culturel (Transition, Biodiversité) Il s'est réuni le 22 avril 2022.

Les projets déposés par la Commune sont :

- **Végétalisation du cimetière de Agimont (haut)** : cf. ci-dessus
- **Plantation d'une haie anti-érosive sur le plateau de Lennes** : haie d'une centaine de mètres, à 3 rangs. L'endroit a été choisi car il a posé de nombreux soucis lors des inondations de juillet 2021.
- **Semaine de l'arbre 2023** : distribution de plants aux citoyens (thématique de la haie anti-érosion), animations par le CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement)

Les prochaines étapes sont :

- **Examen du dossier par le SPW** : été 2022
- **Notification de la réponse à la Commune** : septembre 2022
- **Réalisation des projets/actions** : à partir du 01/01/2022 et au plus tard pour le 01/03/2024.

A l'issue de ces informations, des échanges ont lieu sur :

- La Semaine de l'arbre : avant, les Communes se portaient candidates pour organiser la distribution des plants sur leur territoire et la Région wallonne sélectionnait un certain nombre de Communes parmi les candidates. Maintenant, toutes les Communes désireuses de participer à la Semaine de l'arbre sont retenues et reçoivent un subside de 2000€. Cette distribution est destinée à tous les citoyens (de l'entité et d'ailleurs) et une publicité sera organisée pour informer les citoyens : bulletin communal, page Facebook de la Commune et site internet de la Commune
- Les candidatures **pour rejoindre le groupe de travail BiodiverCité** : plusieurs personnes présentes marquent leur intérêt pour rejoindre ce groupe. Il est précisé qu'un appel à candidature plus large pourrait être proposé, via par exemple le bulletin communal afin de permettre à tous les citoyens désireux de rejoindre le groupe, de proposer leurs candidatures. **Les personnes intéressées peuvent se manifester auprès de Françoise Wauthier, à l'administration communale.**

Visite de terrain à la réserve naturelle Jean Septroux

Les personnes présentes sont invitées à participer à une visite de la réserve naturelle Jean Septroux et de ses nouveaux aménagements (dans le cadre de BiodiverCité 2021), via le parcours balisé par l'Office du tourisme. La visite est réalisée par Françoise Wauthier.



Pour le bureau régional FRW de l'ESEM,
Myriam Bachy et Amandine Sente
Agents de développement.
Contact : 071/66 01 90
m.bachy@frw.be